

déi Lénk

Myriam Cecchetti

Députée

Luxembourg, le 30 mars 2023

Concerne: Question parlementaire relative au TGV entre Metz et Luxembourg

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Monsieur le ministre n'est pas sans savoir que les trains TER entre Metz et Luxembourg sont généralement saturés ou même surchargés aux heures de pointe. Par contre, aux mêmes horaires, les TGV entre Paris et Luxembourg circulent souvent avec très peu de voyageurs sur le tronçon Metz-Luxembourg.

Dans ce contexte, l'Association des Voyageurs du TER Metz-Luxembourg (AVTERML) demande d'autoriser l'emprunt des TGV Paris-Metz-Luxembourg pour les abonnés TER sur le trajet Metz-Luxembourg (et retour) sous condition de réservation.

Partant, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- 1) Est-ce que Monsieur le ministre soutient la proposition d'autoriser l'emprunt des TGV Paris-Metz-Luxembourg pour les abonnés TER sur le trajet Metz-Luxembourg (et retour) sous condition de réservation? Dans la négative, pouvez-vous m'en donner les raisons?
- 2) Est-ce que Monsieur le ministre est prêt à intervenir dans ce sens auprès de la SNCF ?

Avec mes salutations respectueuses,

Myriam Cecchetti



Députée